

SELARL BREMARD BARADEZ & ASSOCIES agissant par Maître Rémy BARADEZ
Avocat au Barreau de l'Essonne
demeurant 2 rue Jules Guesde, 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE Tél. : 01 69 05 37 78

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, au Palais de Justice,
rue des Mazières, salle pénale n° 1, au plus offrant et dernier enchérisseur, en **UN SEUL LOT**

UNE BOUTIQUE et UN LOCAL à SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (91)
100 route /rue de Sainte-Geneviève

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 22 AVRIL 2020 à 10 H 00

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences du **Syndicat des Copropriétaires de la Résidence « SAINTE GENEVIEVE – SAINT MICHEL SUR ORGE »**, 100 rue de Sainte-Geneviève-des-Bois à SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (91240), représenté par son Syndic, l'AGENCE IMMOBILIERE DU VIADUC « ARNAUD IMMOBILIER », SARL au capital de 7.622,45 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 382 041 945, ayant son siège 40 boulevard Aristide Briand à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600), agissant poursuites et diligences de son gérant, Madame Isabelle FRANCOIS, domiciliée en cette qualité audit siège.
Ayant pour Avocat, Maître Rémy BARADEZ, membre de la SELARL BREMARD BARADEZ & ASSOCIES, Avocat au Barreau de l'Essonne,

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (91)**, 100 route /rue de Sainte-Geneviève, cadastré section AO numéro 16 pour une contenance 04 ares 95 centiares

Lot numéro 1 : Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée côté rue, **UNE BOUTIQUE** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 8 août 2019 par Maître Ronan LECOMTE, Huissier de Justice associé à LONGJUMEAU (91) : une pièce principale en entrant avec dégagement à usage de vitrine, trois pièces, un bureau, une arrière-boutique avec petit espace cuisine, un cabinet de toilette avec lave-mains.

Superficie privative (Loi Carrez) : 51,01 m²

Une Terrasse en jouissance privative en façade.
Et les 234/1.000èmes des parties communes générales

Lot numéro 7 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, avec accès par l'escalier extérieur et le couloir **DEUX petites annexes mitoyennes**, portant le numéro 7, mais séparés par un mur à usage de **CAVES**.

Surface au sol totale : 20,04 m²

Et les 13/1.000èmes des parties communes générales.

LES LIEUX SONT LOUES (800 € / mois sans contrat de bail)

MISE A PRIX : 13.000 Euros (Treize mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Consignation indispensable pour enchérir par chèque de banque ou par chèque certifié

Nota : les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES. L'Avocat poursuivant ne peut porter les enchères que pour la partie poursuivante. Les amateurs devront justifier de leur état civil par la production d'un acte de naissance de moins de trois mois.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 H à 12 H, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00219

- A la **SELARL BREMARD BARADEZ & ASSOCIES**, agissant par Maître Rémy **BARADEZ** Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 2 rue Jules Guesde, 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE, Tél. : **01 69 05 37 78**

Sur les lieux pour visiter le

Fait et rédigé à SAVIGNY-SUR-ORGE (91), le 24 février 2020, par l'Avocat poursuivant
Signé : Maître Rémy BARADEZ, membre de la SELARL BREMARD BARADEZ
& ASSOCIES